



**1<sup>MA</sup> SESSIONE URDINARIA DI U 2023**  
**REUNIONE DI U 9 DI MARZU**

**1<sup>ERE</sup> SESSION ORDINAIRE DE 2023**  
**REUNION DU 9 MARS**

**N° 2023/O1/017**

**Question orale déposée par Pierre POLI**  
**Au nom du groupe « Avanzemu »**

**OBJET : GFCA FOOTBALL**

Monsieur le Président,

Madame la Conseillère Exécutive en charge de la Jeunesse et des Sports,

Entre déboires judiciaires et financiers, le club du GFCA Football se retrouve dans une situation à tout le moins compliquée.

A ce jour, s'il est acté que l'équipe professionnelle ne poursuivra pas en championnat de National 3, les dernières décisions de justice permettent aux équipes de jeunes qui comptent de nombreux licenciés de poursuivre la saison et d'entrevoir un avenir pour le club.

Inutile de rappeler la place qu'occupe le GFCA dans le patrimoine sportif insulaire.

L'important demeure que les amoureux du club mais surtout les salariés et licenciés du club puissent poursuivre l'aventure, à tout le moins, sauver ce qui peut l'être et surtout limiter voire éviter la casse sociale.

Cela paraît réalisable et la famille GFCA a su se mobiliser en ce sens lors des dernières semaines.

A ce stade, plusieurs partenaires, dont la ville d'Ajaccio, ont annoncé manifester un soutien, notamment financier, pour accompagner le club en ce sens.

Monsieur le Président, Madame la Conseillère Exécutive en charge de la Jeunesse et des Sports, comment la Collectivité de Corse peut-elle accompagner le GFCA Football dans ses difficultés, notamment afin de répondre à l'urgence sociale engendrée ainsi que de contribuer à prolonger les rêves des enfants ?